



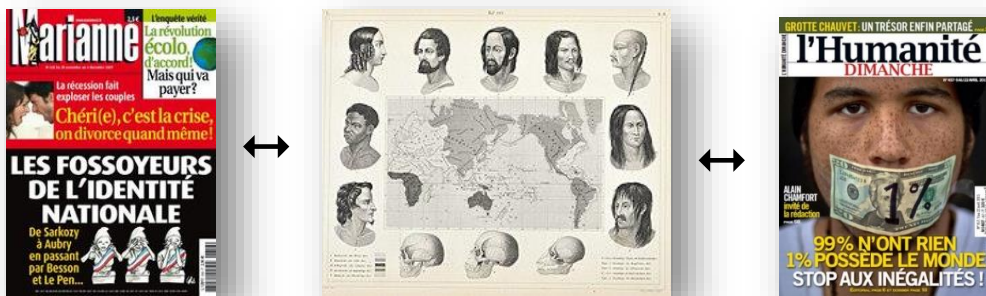
Entre obligation de s'intégrer et droits de différer À l'école de la convivialité ?

Olivier Maulini

Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Laboratoire Innovation Formation Education (LIFE)

Neuchâtel, Institut de recherche et documentation pédagogique, 19 septembre 2019

1. La diversité : une valeur inclusive ?



Entre identité et égalité : un bien commun de compromis.

« Divers : qui présente des aspects contradictoires, du latin *divertere*, aller dans des directions opposées ».

Une morale de la concordance et de la réciprocité, sans discrimination dans l'accès aux distinctions.

Au carrefour de l'obligation de s'intégrer (socialisation) et des droits de différer (subjectivation) ?

2. L'école en Suisse : une intégration sélective



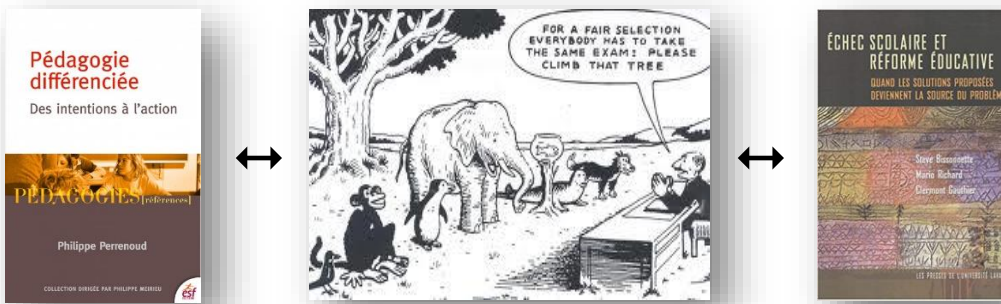
Harmonisation, concordats, subsidiarité : « veiller à la diversité des approches pédagogiques ».

Autonomie-respect, épanouissement-solidarité, savoirs de base-« développement maximal des possibilités ».

Sélection précoce, filières et passerelles multiples. Soutien et protection, contre civisme et responsabilité.

Inclusion sous condition, migrations contingentées, mais haut degré d'assimilation.

3. Les pratiques : entre deux différenciations



L'« hétérogénéité » : valeur et problème, empêchement et visée...

Entre régulation par les moyens et par les fins : remédiations, adaptations, catégorisations.

Discrimination positive/négative, active/passive, explicite/implicite, fonctionnelle/rebelle...

Entre rupture et continuité, conflit cognitif et lien social : un travail enseignant intensifié.

4. Convivialisme, faillibilisme, double universalisme



Monde fini, démocraties angoissées.

Le vivre-ensemble au risque du savoir escamoté : école, recherche, défis au carré.

« L'union est un combat ! » Village global, vies plurielles, conscience universelle ?

Faux débats, vrai choix :

